

SOSLH 23h/6

SH1

(1967)

A

Simplification des formalités

Dépêche du M.T.P. à la SNCF

4.9.41

Simplification des formalités

de structure sur le plan technique et sur le plan tarifaire soient  
mises immédiatement à l'étude.

Secrétariat d'Etat aux Communications

541

Direction générale des Transports

Paris, le 4 septembre 1941

Service économique - 2ème Bureau

Le Secrétaire d'Etat aux Communications

à M. le Président du Conseil d'Administration de la  
S.N.C.F.

Les difficultés que la situation actuelle a créées dans l'exploitation des divers moyens de transport ont eu pour conséquence de détourner l'attention des questions d'ordre commercial et notamment de faire perdre de vue les mesures à adopter, après les hostilités, pour tenir compte de la coordination entre les diverses voies jusqu'ici concurrentes.

Cependant, j'estime qu'il convient de poursuivre sans arrêt les réformes de structure de l'exploitation commerciale des chemins de fer qui ont été amorcées depuis quelques années.

.....

L'exécution des transports à grande distance par un organisme unifié ne doit pas avoir pour conséquence de priver le public des avantages particuliers incontestables que lui offraient les autres transporteurs. Il importe que la S.N.C.F., abandonnant délibérément ses méthodes anciennes, assouplisse à la fois sa tarification et son système d'acheminement des marchandises. Le succès des transports par camion automobile tient essentiellement au fait qu'à prix égal et même souvent à prix supérieur, l'exécution des transports avait lieu dans des délais réduits et avec un minimum de formalités.

.....

J'appelle donc tout particulièrement votre attention sur cette importante question et j'insiste très vivement pour que des réformes de structure sur le plan technique et sur le plan tarifaire soient mises immédiatement à l'étude.

.....

Enfin, il est indispensable de simplifier les formalités imposées au public et d'introduire plus de clarté dans la rédaction des conditions d'application. La clarté et la simplicité des textes sont des éléments susceptibles d'éviter, dans une très large mesure, les divergences d'interprétation et les différends qui surgissent entre le chemin de fer et sa clientèle.

.....

J. BERTHELOT.